

LA NEWSLETTER

À LA UNE

Retour sur une concertation préalable riche en enseignements



Lors de la réunion publique organisée à Martigues le 21 mars 2017, en présence de M. Sénateur, sous-préfet d'Istres.

Entre le 20 mars et le 21 avril derniers, EDF EN et RTE proposaient un moment de partage supplémentaire autour du projet Provence Grand Large : la concertation préalable au dépôt des demandes d'autorisation. Il s'agissait d'informer des évolutions apportées au projet depuis 2015, de répondre aux questions des participants mais aussi de recueillir leurs points d'attention. L'objectif : les intégrer avant de déposer les demandes d'autorisation.

Réunions publiques, sortie en mer, atelier bilan, ont ainsi réuni plus de 150 personnes : habitants, élus, pêcheurs, membres d'associations de protection du Golfe et de l'environnement, acteurs économiques, représentants des collectivités territoriales, etc. Un temps d'échange précieux pour l'équipe projet, qui s'est déroulé dans un climat chaleureux et constructif.

Cette nouvelle séquence d'échanges a notamment permis de tirer des enseignements : **la localisation du projet à 17km au large de la plage Napoléon sur la zone de « Faraman » est ainsi confirmée, tout comme le tracé de raccordement électrique pour acheminer l'électricité jusqu'au poste électrique RTE de Port-Saint-Louis-du-Rhône.** Ces deux points, issus des phases de concertation menées de 2011 à 2013, ont trouvé ici une large confirmation ! « *De très nombreuses personnes du Golfe de Fos sont venues nous témoigner leur soutien et leur envie de voir ce projet aboutir. Nous en sommes très touchés, confie Philippe Veyan, directeur de projet d'EDF EN. Les défis restent encore nombreux, mais comptez sur nous pour que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soit l'une des toutes premières dans le monde à accueillir cette nouvelle source de production d'énergie renouvelable.* »

“

C'est le climat général de cette concertation qui m'a le plus surprise et notamment, outre l'adhésion très large au projet, la satisfaction du public et des principaux acteurs locaux sur la façon dont avaient été menés les échanges ayant abouti aux choix d'implantation des éoliennes flottantes. Un tel satisfecit n'est pas habituel.

”

Mme Brévan, membre de la Commission Nationale du Débat Public et garante de cette phase de concertation préalable

Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur
www.provencegrandlarge.fr

- le rapport-bilan rédigé par Mme Claude Brévan, garante nommée par la Commission Nationale du Débat Public.
- tous les enseignements tirés par l'équipe projet à l'issue de cette concertation préalable.

LE RÉCAP'

4 grandes étapes à venir

1 Suite au dépôt des demandes d'autorisation réalisé le 15 mai : **instruction des dossiers par les services de l'Etat.** Dans ce cadre, une enquête publique sera organisée vers la fin de l'année.

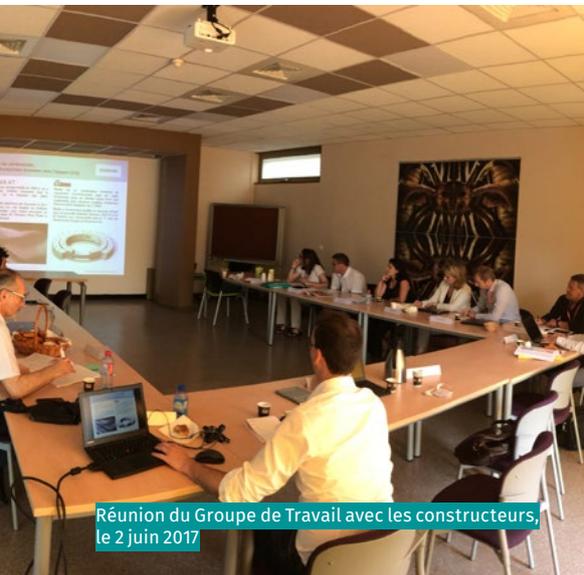
2 Lancement d'une campagne géotechnique en mer et installation d'un radar flottant («LiDar») en septembre. Objectifs : caractériser précisément le fond marin et avoir une meilleure connaissance du vent sur site.

3 Organisation d'une commission nautique par les autorités en septembre, qui réunira les acteurs de la mer. Objectif : **préconiser des règles de sécurité et de navigation à l'intérieur et aux abords du projet.**

4 Poursuite des travaux entrepris avec le comité scientifique et le comité de liaison du projet, les deux instances de concertation continue volontaire mises en place en 2014.

ENGAGEMENT TENU

Relance du Groupe de Travail « Mobiliser les entreprises autour du projet »



Réunion du Groupe de Travail avec les constructeurs, le 2 juin 2017

Le 2 juin dernier, l'équipe projet a proposé une réunion de travail aux représentants de l'économie locale : la CCI Marseille Provence, la Région, l'Agence régionale pour l'innovation et l'internationalisation des entreprises en PACA, le Pôle Mer Méditerranée, Cap Energies, la Métropole Aix-Marseille (Territoires de Martigues et d'Istres Ouest Provence). Ils ont rencontré les constructeurs des futurs flotteurs et éoliennes (SBM Offshore et Siemens). **Le détail des appels d'offres à venir et les planning de travaux ont été partagés.** La rencontre a permis de **discuter d'une feuille de route à déployer pour favoriser la participation de l'écosystème régional à ces futures consultations.** De l'avis général, de nombreux acteurs régionaux pourraient se porter candidats et consolider ou diversifier leur activité : au delà du projet Provence Grand Large, l'éolien flottant a vocation à se développer au niveau mondial, et donc être une source potentielle d'exportation pour les entreprises de la région qui auront pu être sélectionnées.



La démarche entreprise par EDF EN démontre leur forte volonté de considérer le tissu économique local dans le déploiement de ce premier projet structurant pour la filière de l'éolien offshore flottant en Région PACA.



Flavien PASQUET,
Cap Energies



« DEPUIS 2012, JE TRAVAILLE AU SERVICE DE L'INNOVATION ! »

Julien SIMON, Responsable de l'ingénierie et de la certification du projet chez EDF Energies Nouvelles

Julien, quel est votre rôle sur le projet ? Combien êtes-vous à travailler sur le volet de l'ingénierie technique ?

Mon rôle principal est de coordonner les travaux de conception et de spécifications techniques, de gérer les interfaces entre les différentes entreprises. Nous sommes une quinzaine d'ingénieurs au total, comprenant ceux travaillant au sein de SBM Offshore (pour le flotteur et son système d'ancrage) et de Siemens (pour l'éolienne). Au sein de cette équipe intégrée, on retrouve des experts en aérodynamique, d'autres en hydrodynamique.

Qu'est-ce qui est particulièrement complexe sur ce projet ?

L'éolien flottant étant au stade du prototype, les référentiels techniques sont à confirmer. De plus, il faut faire travailler ensemble des secteurs industriels qui ont des procédés et des approches différents. Tout un programme pour notre projet innovant !

En quoi la technologie de Provence Grand Large est-elle innovante ?

Bien que largement déployée pour les plateformes pétrolières, la solution de plateforme à lignes tendues n'a jamais été utilisée pour une éolienne flottante. De plus, aucune éolienne de grande puissance (8 mégawatts) n'a été installée sur une fondation flottante jusqu'ici. Et l'utilisation de câble électrique dynamique en 66 kilovolts, spécialement conçu pour absorber les mouvements de la plateforme, avec une connexion sous-marine sera aussi une première mondiale !

C'est donc un beau défi technique à relever ! Quelle est la botte secrète du projet selon vous ?

Nous avons les bons partenaires, tous très qualifiés dans leurs domaines, et puis un esprit d'équipe particulièrement fort, et ce, entre tous les corps de métiers : il y a un grand enthousiasme pour la réalisation de ce projet, tout le monde est engagé à 200 % pour faire naître cette nouvelle source d'énergie.



Reproduction 3D de l'une des 3 éoliennes flottantes du futur parc

© SBM Offshore



DES QUESTIONS ? DES IDÉES POUR LA PROCHAINE NEWSLETTER ?

Rendez-vous sur www.provencegrandlarge.fr
ou contactez l'équipe projet : provencegrandlarge@edf-en.com • 04 42 29 80 05